



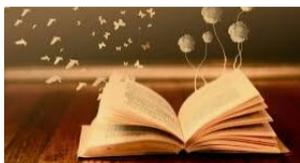
REMISE DES COLIS DE NOËL

JOYEUSES FÊTES ET TRÈS BELLE ANNÉE 2022

**CÉRÉMONIE
DES VOEUX** (sous réserve)
Samedi 15 janvier,
11h - Espace Arzhel



CAFÉ LITTÉRAIRE
Samedi 29 janvier
10h - Bibliothèque



MARCHÉ ALIMENTAIRE
Dimanche 6 février
9h à 13h





Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie

35230 Saint-Armel

Tél. : 02 99 62 71 58

Email : accueil.mairie@saint-armel-35.fr

Site internet : www.saint-armel-35.fr

Ouverture de la Mairie au public

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

Mardi et vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h

Permanences des élu(e)s sur rendez-vous.

SOMMAIRE

3 Vie municipale

6 Urbanisme

8 Enfance et jeunesse

10 Cadre de vie

12 Vie sociale

13 Vie économique

14 Mobilité, énergie et recyclage

15 Culture

16 Vie associative

18 Portrait

**Exceptionnellement, la Mairie
sera ouverte le vendredi
31 décembre 2021 de 8h30 à 12h
et fermée l'après-midi.**

Prochain numéro :

Mars 2022

Date limite du dépôt des articles :

5 février 2022

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire

Élu à la communication : Simon MC DONNELL

Conception, réalisation :

Service communication - Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr

Pratique

Santé

Médecin : Dr Le Nabasque- 02 99 62 15 60

Cabinet infirmier (Chemin de la Ry) : Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel : 06 07 97 17 37

Cabinet Infirmier (place de l'Église) : Margot Duval et Loïc Fabien - 06 37 32 11 34

Kiné-Ostéopathe : Alan Saldana et Camille Bertin- 02 99 04 43 63

Kiné : Romain Aujeac- 02 99 04 43 63

Ostéopathe : William Besnard- 07 89 22 64 88

Cabinet paramédical : 11 place de l'Eglise

• Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute) - 06 78 66 03 22

• Meriadeg Le Bouffant (psychologue)- 07 68 63 75 58

• Morgane Le Gall (coach professionnelle)- 06 45 87 79 91

• Emmanuel Crocq (hypnothérapeute) - 07 55 61 19 78

• Nadine Hallégouet (sophrologue)- 06 68 59 26 30

Scolarité et Enfance

Ecole des Boschoux : 02 99 62 77 60

Portail parents : www.logicielcantine.fr/starmel

Contact : 06.82.72.21.37

Restaurant municipal : 02 99 62 93 86

Garderie municipale : De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h
02 99 62 93 87

Bibliothèque municipale : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h -
02 99 62 93 88

Espace jeunes : Période scolaire : mercredi de 14h à 18h30, vendredi 17h à 20h- Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h-
02 99 62 93 84

Accueil des P'tits pré ados : mercredis de 9h à 12h

Accueil de loisirs : Mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30
02 99 62 81 45 /06 76 54 32 71

Déchets

Déchetterie : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.

Service déchets de Rennes Métropole : 0 800 01 14 31

Urgences

Pompiers : 18 et 112 à partir d'un portable

Police : 17 **Samu** : 15 S.O.S. médecins : 02 99 53 06 06

Hôpital Pontchaillou 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28 43 45 ou le 15

Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22

Maison médicale de garde Janzé : 02 99 43 44 45

Assistante sociale : 02 99 02 20 20

Clic All'âges : 02 99 77 35 13

S.O.S. amitié : 02 99 59 71 71

S.O.S. Femmes battues : 3919

Victimes d'agressions sexuelles : 02 99 28 43 21

S.O.S. victimes : 02 99 35 06 07

Enfance en danger : 0 800 58 57 79 ou 119

Sida info service : 0 800 84 08 00

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35) : 02 99 30 80 89

Info sociale en ligne : 0810 20 35 35

Divers

E.D.F. : 0 810 333 035 / G.D.F. : 0 810 433 035

SPL (Eau du Bassin Rennais) 02 23 22 00 00



MORGANE MADIOT
MAIRE DE SAINT-ARMEL

En cette fin d'année 2021, les élus et les agents, se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes entourés de vos proches.

De nombreux projets ont été initiés cette année. Ils devraient se concrétiser en 2022. Pour exemple, la démolition de la maison étayée en centre-bourg est prévue pour le 1^{er} semestre. Des ombrières photovoltaïques seront dressées sur le parking de l'Arzhel et sur le boulodrome. Une étude va également être réalisée par Archipel Habitat en vue d'une réhabilitation des bâtiments au Nord de l'Église. Nous avançons également sur le projet de création du restaurant scolaire et de l'extension de l'école/centre de loisirs, pour nous permettre d'accueillir d'ici septembre 2024 l'ensemble des élèves dans de bonnes conditions.

Actuellement, nous étudions le dispositif de prévention « Éco-garde » qui vous est présenté dans cet Écho page 4. Cette initiative, portée par la commune de Saint-Armel auprès des communes du secteur, doit permettre d'améliorer notre quotidien en intervenant sur divers problématiques de civisme et de sécurité.

Nous souhaitons également inscrire cette nouvelle année sous le signe du partage et de la solidarité et vous invitons à utiliser une application locale de prêt de matériel ou échange de services en proximité. Avec le doux nom de Smiile, cette application nous invite à créer du lien avec notre voisinage. À utiliser sans modération !

Vous avez été nombreux à exprimer votre regret de voir moins d'illuminations de Noël que d'habitude. Cette décision a été expliquée dans l'Écho hors série spécial finances d'avril 2021. Nous espérons que le budget 2022 ne nous obligera pas à reprendre des décisions aussi difficiles.

Je vous souhaite à nouveau une belle fin d'année et vous donne rendez-vous en 2022 !

** À l'heure où j'écris ces lignes, je ne suis pas certaine que nous pourrions maintenir la cérémonie des vœux. Nous vous tiendrons informés via le site et via le panneau d'affichage.*

Morgane MADIOT

Cérémonie des vœux 2022

Morgane Madiot, Maire et le Conseil Municipal seraient heureux de vous accueillir lors de la présentation des vœux :
samedi 15 janvier 2022 à 11h00, Espace Arzhel.

*Sous réserve des conditions sanitaires
et dans le respect des règles en vigueur.*



TERRES DE SOURCES ET ENQUÊTE DE SATISFACTION SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Cet automne, la Mairie de Saint-Armel a lancé un appel d'offres pour le marché de la restauration scolaire. Une seule offre a été reçue. C'est donc l'ESAT de Retiers qui va continuer à fournir les repas pour les trois prochaines années. Une enquête de satisfaction a été lancée auprès des enfants en décembre.

À la question "Aimes-tu manger à la cantine ?", 70 % d'enfants d'élémentaire répondent oui et seulement 4 % non, 22 % répondent parfois. L'appréciation des repas est plus mitigée puisqu'à la question "Trouves-tu que les repas sont bons ?", 4 % répondent non, 63 % répondent parfois et 31 % répondent oui. La quasi-totalité des enfants déclare avoir des quantités suffisantes. La principale piste d'amélioration suggérée, à une large majorité par les enfants eux-mêmes, est le calme.

Par ailleurs, lors du dernier Conseil Municipal, la Mairie a adhéré à « Terre de Sources ». Il s'agit d'un groupement d'achat de prestations de service environnemental et d'achat de denrées alimentaires durables qui vise la transition agroécologique et alimentaire de notre territoire. Ce dispositif permet à la commune de s'approvisionner en local auprès de fermes qui s'engagent à de bonnes pratiques environnementales dans le but d'améliorer la qualité de l'air et des ressources en eau potable du Bassin Rennais, du Pays de Rennes et du Pays de Fougères. Notre adhésion peut permettre à l'ESAT de Retiers, notre fournisseur de repas, de s'approvisionner en produit locaux de qualité et respectueux de l'environnement. Ces produits sont pris en compte dans les 50 % de produits labellisés prescrits par la loi EGALIM. Plus d'infos sur terresdesources.fr/ et sur association-sevigne.fr/travail-restauration/



CHOISIR LES PRODUITS TERRES DE SOURCES :

- c'est faire un geste pour l'environnement,
- c'est soutenir l'économie locale,
- c'est être solidaire de nos agriculteurs.

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ICI
PROTÈGENT L'EAU

Fruit d'un travail collaboratif et collectif, Terres de Sources a pour objectif de rassembler les citoyens et acteurs de la production alimentaire autour d'un objectif commun de préservation de l'environnement, de reconquête de la qualité de l'eau et de la transition des modèles agricoles. Réconcilier agriculture, environnement et alimentation, c'est une perspective majeure pour l'avenir de notre territoire. Initiée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, la démarche est aujourd'hui animée et relayée par plus de 60 partenaires parmi lesquels de nombreuses organisations agricoles, institutionnelles, économiques, associatives et citoyennes. Lauréat en 2019 de l'appel à projet de l'État : "Territoires d'Innovation de Grande Ambition", Terres de Sources bénéficie de cette précieuse reconnaissance pour aller de l'avant.

UN DISPOSITIF ÉCO-GARDE À SAINT-ARMEL EN 2022 ?

En 2020, l'équipe municipale et les habitants de Saint-Armel se sont mobilisés pour dénoncer les dégradations et les incivilités commises sur la commune.

En septembre 2020, cette mobilisation avait pris la forme d'une marche à travers le bourg de Saint-Armel pour identifier les lieux et échanger sur site. Au-delà de cette mobilisation, la commune a organisé un groupe de travail citoyen sur le sujet de la sécurité routière et de la gestion des déchets. Parmi les solutions étudiées depuis 2020, l'équipe municipale a proposé les éco-gardes.

Actuellement, l'équipe municipale étudie la possibilité de faire intervenir ce dispositif sur notre commune. Les exemples de missions évoqués sont : sécurité aux abords des écoles, intervention dans les chemins doux et chemins ruraux, intervention pour limiter les détritiques, la médiation des conflits de voisinage...

Les éco-gardes interviennent en fonction des demandes à raison de deux patrouilles par semaine sur chaque commune, en moyenne deux heures par patrouille à toute heure et aussi les week-ends. Le coût de la convention est d'un euro par habitant.

Aujourd'hui, ce sont essentiellement les maires qui ont le rôle de prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique sur le territoire de la commune ainsi que la surveillance des espaces naturels. Or, vu sa taille et ses ressources, notre commune ne dispose pas encore d'agent pour mettre en application ces pouvoirs.

Le dispositif associatif, « Eco-Garde en Ille-et-Vilaine » s'engage à aider les différents acteurs à organiser, coordonner, pérenniser, et officialiser cette protection sur le territoire. La Municipalité étudie ce dispositif depuis plus d'un an. Des discussions ont eu lieu au sein des commissions concernées et du bureau ainsi qu'en réunion de majorité. L'éco-garde chef, M. Cohant, viendra présenter le dispositif lors d'un prochain Conseil Municipal comme il l'a fait en juin dernier lors d'une réunion qui a réuni à Saint-Armel des représentants de la gendarmerie, des élus et des agents de trois autres communes du secteur : Vern-sur-Seiche, Bourgbarré et Nouvoitou. Nous avons donc bon espoir que le dispositif soit aussi adopté par certains de nos voisins. En effet, les problématiques de sécurité sur les routes et chemins ruraux gagnent à être étudiées à l'échelon intercommunal.

Retour d'expérience Montfort Communauté :

En octobre dernier, les élus ont rencontré M. Thébaud, Maire de Bédée et vice-président de Montfort Communauté où le dispositif est en place depuis plusieurs années. L'ensemble du territoire est concerné, notamment le Lac de Trémelin, sur la commune d'Ifpendic avec une présence quotidienne de l'éco-garde en juin, juillet et août. Le retour d'expérience est très positif. D'après M. Thebaud, le dispositif est tout à fait adapté aux communes rurales qui font face à l'arrivée de nouveaux habitants et à l'extension de leurs bourgs.



Mise en place d'un service d'aide à la mobilité



En partenariat avec la commune de Bourgbarré, la commune de Saint-Armel souhaite acquérir à titre gratuit un véhicule électrique de cinq places pour les déplacements de proximité des seniors. Ce véhicule serait financé par des annonceurs des deux communes. Une charte d'utilisation va être créée pour définir les types de déplacements (accès aux commerces de la commune, au marché, à la médiathèque, aux événements communaux...). Nous lançons aujourd'hui un appel aux bénévoles pour accompagner les déplacements des seniors de Saint-Armel et conduire ce véhicule. Ces déplacements se feraient en journée et en semaine ainsi que lors des événements communaux.

RENSEIGNEMENTS

Si vous souhaitez être bénévole, merci de vous inscrire auprès de la Mairie de Saint-Armel au 02 99 62 71 58 ou à l'adresse : accueil.mairie@saint-armel-35.fr



Pourquoi le stationnement est-il si compliqué ?

Comme nous le remarquons tous, le stationnement est compliqué autour de l'école et de la Mairie. Dès le matin, les parkings autour de la gare sont engorgés. Afin qu'ils puissent être utilisés par les habitants des hameaux de la campagne, **nous demandons**, dans la mesure du possible, **aux Armétiens du bourg de laisser leurs véhicules à la maison.**

Les solutions alternatives

Une petite marche, un petit coup de pédale pour rejoindre l'école, les commerces, la Gare et les arrêts de bus participeront à l'amélioration de notre quotidien.



SOYEZ À JOUR POUR LES ÉLECTIONS 2022

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, les 10 et 24 avril 2022 (élections présidentielles) et les 12 et 19 juin 2022 (élections législatives), vous devez être inscrits sur la liste électorale. Pensez à effectuer cette démarche dès à présent :

- Si vous venez d'arriver sur la commune,
- En cas de changement de situation (changement d'adresse sur la commune ou tout autre modification).

Si votre adresse ne correspond pas, vous ne serez destinataire ni de la profession de foi et des bulletins de vote des candidats, ni de la nouvelle carte électorale.

Inscription à l'accueil de la Mairie ou sur le site www.service-public.fr (avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour la Journée Défense et Citoyenneté.

Cette journée permet de s'informer sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense ; mais aussi de prendre connaissance des multiples métiers et spécialités civiles et militaires de la défense.



ATTENTION : ARNAQUE AUX FAUX RIB DANS LES BOÎTES MAIL !



Un type d'escroquerie d'un nouveau genre visant à falsifier le courriel d'un professionnel pour envoyer un RIB frauduleux accompagné d'une vraie

facture sévit actuellement. La vigilance est donc de mise !

Le mode opératoire est le suivant : une entreprise ou une personne à qui vous devez de l'argent vous adresse un courriel avec, en pièces jointes, un RIB et une facture, afin d'opérer un virement sur son compte bancaire. Le message est alors intercepté par un pirate qui en reproduit le contenu à l'identique et joint la facture d'origine. Mais seuls changent l'adresse de l'expéditeur et le RIB appartenant à l'escroc. Le courriel initial est donc remplacé par le contenu frauduleux et une fois le virement réalisé sur le compte illicite, le paiement sera donc alors perçu par le pirate et non par le créancier. Une arnaque très bien rôdée et difficile à détecter !

Quelques conseils pour ne pas se faire piéger :

- Afin d'éviter d'être la cible d'une telle attaque, mieux vaut privilégier les échanges de coordonnées bancaires en face à face ou oralement.
- Si ce n'est pas possible, en cas d'envoi par courriel, vérifiez scrupuleusement l'adresse e-mail de votre interlocuteur.
- Il faut demander également au professionnel ou à la personne dont vous êtes débiteur le nom de sa banque et, en cas de doute, son adresse e-mail. Avant d'effectuer le virement, il faut le prévenir et lui demander confirmation du versement de la somme sur son compte dès réception.

En cas d'arnaque, les chances de pouvoir être remboursé sont malheureusement très minces. Mais vous pouvez vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs qui pourra vous aider dans vos démarches.

LES POINTS CONSEIL BUDGET (PCB) EN BRETAGNE : POUR PRÉVENIR LE SURENDETTEMENT



Avec la crise sanitaire, les budgets des familles se sont trouvés encore souvent plus fragilisés financièrement. Les Points Conseil Budget (PCB) ont pour objectif de prévenir le surendettement et favoriser l'éducation budgétaire.

Qu'est-ce qu'un Point conseil budget (PCB) ?

Les Points Conseil Budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières. Les conseillers budgétaires ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés du quotidien pour :

- préserver leur pouvoir d'achat,
- éviter les frais d'incidents bancaires,
- contribuer à lutter contre le surendettement.

Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées, peu importe leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources. Que ce soit pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter un Point Conseil Budget.

Des associations bretonnes des consommateurs labellisés

Parmi les associations de défense des consommateurs, plusieurs sont labellisées PCB, notamment : Familles Rurales, l'UDAF et l'AFOC. Vous avez besoin d'un accompagnement pour vous aider à maîtriser votre budget ? Vous trouverez certainement un Point conseil budget près de chez vous. Retrouvez la liste sur le site du Ministère des solidarités et de la santé : solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB

Restructuration du groupe scolaire

Le projet école cantine entre dans une phase pré-opérationnelle

Dans la continuité de l'étude "équipements publics" conduite par le cabinet Prigent en 2019 et complétée en 2020, la première étape du projet phare de l'équipe municipale débute. Elle porte sur la création d'un nouveau restaurant scolaire, la restructuration et l'extension du complexe école, rendus nécessaires pour répondre à l'accroissement de la population.

À l'issue de la consultation de prestataires, lancée en octobre, la commune a retenu le bureau d'études Sembreizh. Les missions demandées à la Sembreizh sont au nombre de deux :

- une phase de programmation (définition du cahier des charges)
- une phase d'assistance pour le recrutement du maître d'oeuvre.

Le planning des prochains mois, qui s'étale jusqu'à l'été prochain, est le suivant :

- recueil des données et des besoins partagés avec les utilisateurs
- À ce titre, des groupes de travail associant l'équipe enseignante, les agents municipaux en charge des activités scolaires, cantine et périscolaires ont été constitués
- élaboration de scénarios
- choix du scénario préférentiel et élaboration du programme de l'opération
- lancement de la consultation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre qui sera chargée d'élaborer le projet de construction et piloter la réalisation des travaux

Nous reviendrons dans les prochaines éditions de l'Écho sur l'avancement des réflexions pour les partager avec vous.



RENNES MÉTROPOLE

LE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT A ÉTÉ APPROUVÉ

En 2015, la compétence assainissement des eaux usées qui incombait auparavant au BOCOSAVE a été transférée à Rennes Métropole. Dans ce cadre, Rennes Métropole a élaboré le plan de zonage d'assainissement des eaux usées sur l'ensemble de son territoire.

Ce document fait apparaître les zones relevant de l'assainissement collectif et celles relevant de l'assainissement non collectif (ou autonome). Il a fait l'objet d'une enquête publique en 2020. Pour notre commune, les zones raccordées au réseau public d'assainissement collectifs correspondent au zonage de type U et AU du PLUI.

Ce plan de zonage et les délibérations afférentes sont consultables en Mairie.

ZAC DES BOSCHAUX

Sur la tranche Nord-Est, les travaux de finition de la voirie (bordures, trottoirs, chaussées, éclairage et signalisation) se poursuivent. Ils seront achevés pour février 2022. À l'issue de ces travaux, les habitants se verront livrer les bacs individuels pour les poubelles et leur collecte pourra être assurée. Ces nouvelles dispositions mettront fin ainsi à la zone provisoire de regroupement des conteneurs le long de la route de Châteaugiron.

Assainissement rue Salvador Dali

Concernant les problèmes récurrents d'assainissement des eaux usées pour les habitations situées rue Salvador Dali, le service Assainissement de Rennes Métropole a procédé au changement des pompes de refoulement pour augmenter leur débit. La vigilance est toutefois de mise sur ce secteur sensible.



DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME À PARTIR DE JANVIER 2022 : MODE D'EMPLOI POUR ENVOYER SES DOCUMENTS EN LIGNE

À compter du 1^{er} janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. À la clé : des économies et un gain de temps pour le demandeur.

Concrètement, les autorisations d'urbanisme devront être déposées en ligne et pourront être ainsi directement instruites par le service. L'objectif de cette réforme est de moderniser le service public mais aussi et surtout de permettre aux usagers de ne pas avoir à se déplacer pour déposer les documents. La dématérialisation permettra d'accélérer le traitement des demandes, aussi bien pour le demandeur que pour le service.

Les bénéfices de la dématérialisation

Pour les pétitionnaires :

- Simplification des démarches administratives. Par exemple, jusqu'à présent, il fallait déposer le dossier du permis de construire avec les plans au service Urbanisme en quatre exemplaires papier.
- Économies (évitte les photocopies et les frais postaux) ;
- Fiabilité des données ;
- Transparence sur l'état d'avancement des dossiers ;
- Pas de contrainte horaire.

Pour le service de la Ville :

- Amélioration du service rendu aux usagers ;
- Économies (dossiers, papier, affranchissements) ;
- Tâches plus valorisantes (moins de saisies).

Mode d'emploi

Simple et gratuite, la saisie sera accessible via le site internet de la Ville. Pour saisir votre demande, vous devez créer un compte, remplir le formulaire et transmettre les documents (format PDF, JPEG ou PNG). Un accusé d'enregistrement sera généré. Une fois la vérification des pièces effectuée par le service Urbanisme, vous recevrez par mail un accusé de réception avec les références de votre dossier. Si les dossiers « papier » seront toujours possibles, les Arméliens sont fortement encouragés à envoyer les documents par la voie de la dématérialisation.

Contact : 02 99 62 93 83 - urbanisme@saint-armel-35.fr

RÉALISATION DE TRAVAUX OU UN PROJET DE CONSTRUCTION ? OPÉREZ LES DÉMARCHES NÉCESSAIRES POUR GARANTIR LEUR LÉGALITÉ !

Des infractions au Code de l'Urbanisme sont régulièrement constatées sur la commune. Dans la plupart des cas, ces infractions sont la conséquence d'une méconnaissance, par les propriétaires, de la réglementation en vigueur et des démarches obligatoires à entreprendre avant la réalisation de travaux. Dans d'autres cas, plus rares, il s'agit d'une volonté délibérée de ne pas respecter le cadre réglementaire applicable.

La réglementation en matière d'urbanisme est assez complexe et évolutive. **Les principes généraux suivants sont à rappeler :**

- Toute personne souhaitant réaliser une construction, même si elle ne comporte pas de fondations, doit obtenir une autorisation d'urbanisme au préalable, délivrée par la Commune.
- Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination (transformation d'un

commerce en habitation par exemple), de créer de la Surface de Plancher (transformation d'un garage en chambre par exemple) ou de l'emprise au sol (création d'un abri voiture par exemple), de modifier le volume d'un bâtiment, de percer / agrandir une ouverture, ou encore d'édifier / modifier une clôture sont également soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation auprès de la Commune.

Chaque demande d'autorisation sera instruite au regard des règles établies dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Un arrêté vous sera ensuite délivré, autorisant ou non les travaux envisagés. **Les travaux doivent respecter l'arrêté du permis de construire.** Il est primordial de respecter la réglementation en vigueur, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme et pourriez faire l'objet des poursuites à ce titre.

Les actualités...

...DE L'ÉCOLE DES BOSCHAUX



Le lundi 15 novembre, les élèves de la classe de TPS/PS/MS de Claire sont allés déposer les cartes réalisées pour les aînés de Saint-Armel. Elles ont été glissées dans les colis offerts pour les fêtes de fin d'année.



Les élèves des classes CP - CP/CE1 et CE1/CE2 se sont rendus au cinéma lundi 29 novembre, dans le cadre de l'animation "Ecole et cinéma". Ils sont allés voir "Les pionniers du cinéma", 13 courts-métrages sur les débuts du cinéma.



Les élèves des classes de CP et CP/CE1 ont bénéficié de l'animation "Watty à l'école" proposé par la SDE35. Ils ont eu des informations sur les énergies fossiles et renouvelables et sur les écogestes.



L'école participe au grand défi énergie et eau. Les élèves de la classe de CP ont fait des affiches et en tant qu'ambassadeurs de l'école. Ils sont allés expliquer à leurs camarades l'importance des écogestes comme éteindre les lumières ou fermer les portes pour préserver la chaleur. Par l'accumulation de ces petits gestes, ils contribuent, à leur niveau à la lutte contre le réchauffement climatique.



À la grande surprise des enfants le Père Noël est venu avec des friandises dans sa hotte. Sourires, yeux pétillants ont illuminés les minois. Le repas servi au restaurant s'est transformé en repas festif à l'aube des vacances scolaires.



...DU PÉRISCOLAIRE



Les animateurs et les enfants, au cours du mois de novembre, ont réfléchi, confectionné et assemblé un sapin avec des bois de palette. Cela a été l'occasion pour les enfants d'apprendre à faire du bricolage à plus grande échelle. Ils ont appris à manier en toute sécurité certains outils. Une grande première pour certains de pouvoir utiliser un mètre, une scie à bois, une perceuse et une visseuse. Ils ont également peint ce sapin pour imiter les couleurs naturelles. Vous pourrez apprécier le travail de ces loulous devant l'école.

Dans les projets à venir, nous avons la valorisation artistique de chacun pour embellir le Mobil'home (salle de jeux de société, dessins, jeux de construction) en décorant de couleurs vives le mobilier présent.

...DU CLUB DES JEUNES



Le local jeunes est un lieu convivial, ouvert à tous les jeunes Armétiens à partir de l'entrée en 6^{ème}, qui souhaitent rencontrer et se faire de nouveaux copains. À l'intérieur du local, les jeunes trouveront un billard, un baby-foot, un coin cuisine, de nombreux jeux de société, un coin canapé pour lire des magazines et des BD. Le local jeunes est géré par une animatrice qui organise les activités, suivant les besoins et les demandes des jeunes.

Renseignements : 02 99 62 93 84.



Axel, Gaëtane, Loni et Zéphyr ont donné un très joli coup de jeune aux poteaux de la cour élémentaire de l'école pendant les vacances scolaires. Ils y ont peint des fleurs, aidés par Sonia Benureau et les agents du service technique. Ces travaux devraient continuer lors de prochaines sessions.

Le saviez-vous ?

Une rencontre avec les ados a également eu lieu pour commencer à réfléchir au projet d'équipement jeunesse qui sera financé grâce à la soule des ombrières, prochainement installées à côté de l'Arzhel. Des envies de parcours d'accrobranches et de tyrolienne ont été évoquées. D'autres rencontres seront organisées. Si vous souhaitez prendre part à cette réflexion, contactez Sonia, animatrice à jeunesse@saint-armel-35.fr



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE a lancé sa première opération de l'année le 15 novembre dernier avec la vente de chocolats proposée aux familles.

Cette vente a été un succès avec plus de 600 euros de bénéfice pour l'association. Le bureau remercie l'ensemble des participants pour leur contribution. Les bénéfices permettront à l'APE de prendre part au financement de différents projets pour les élèves de l'école comme elle a pu le faire en finançant la première séance de cinéma des élèves de primaire.

Le 5 décembre se tenait également le marché de Noël de Saint Armel. L'APE y a tenu un stand de boissons chaudes afin de rester dans cette démarche active de récolte de fonds pour l'association.

Et pour continuer dans cette dynamique nous avons encore besoin de vous !

L'un des événements majeurs pour l'association est le vide-grenier. Après 2 ans d'absence, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour relancer cet événement. Vous avez été nombreux à répondre présents pour la 1^{ère} commission d'organisation du lundi 6 décembre.

Si d'autres personnes souhaitent s'investir dans le projet, vous pouvez encore rejoindre les commissions d'organisation ou tout simplement contacter l'APE pour faire part de votre envie de participer



d'une façon ou d'une autre.

Enfin n'hésitez pas à nous faire part de vos idées via la boîte aux lettres mise à disposition à l'école ou tout simplement par mail à l'adresse apestarmel35@gmail.com

Vous pouvez nous suivre sur Facebook sur "APE Les Boschaux".

Cadre de vie ■■■

ÉCOLE LES BOSCHAUX LA FORÊT DES ENFANTS

Et si on créait la forêt de demain avec des enfants de maternelle avec un budget à 0 € ? Telle est l'expérimentation proposée à Madame Brou, Directrice de l'école des Boschaux. Et bingo ! 4 classes de maternelles mobilisées le 2 décembre au matin pour créer une forêt, leur forêt de demain. C'est une idée simple, originale qui ne demande aucun financement, qui favorise la biodiversité et éveille la conscience sur le changement climatique. Chaque enfant a ramassé 20 glands, les a semés sur des lignes courbes jalonnées de boutures récupérées lors de la mobilisation de dons de plantes et de boutures du 7 novembre organisée par la grainothèque de Saint-Armel.

Résultat : 2 000 glands semés, 650 boutures plantées (sureau, osier, cornouiller sanguin, cassissiers, groseillers...). Ces plantations ont été effectuées derrière les lagunes, sur une terre assez pauvre (terre de



remblais évacuée lors du recrusage des lagunes en 2020). La nature, aidée de ces quelques semis et boutures, va reprendre forme.

Elle sera observée chaque année telle une aire éducative de biodiversité par les enfants de l'école. Un réel projet pédagogique pourra se dessiner autour de ces semis et plantations. Il pourra passer par l'écriture d'un récit d'observation annuelle qui pourra donner naissance à un livre, le livre de la création d'une forêt peut-être.



ATELIER MOBILIER URBAIN EN FÉVRIER ET REPORT DES DATES DE DÉCEMBRE

Les ateliers prévus en décembre sont reportés à ce début d'année :

samedi 11 janvier, 19h, salle du Conseil : comité consultatif habitants de la commission Biodiversité, cadre de vie et espaces verts et **samedi 22 janvier, 10h, rendez-vous devant la Mairie** : plantations participatives.

Un atelier sur le mobilier urbain de notre commune à partir de bois local et récupéré se déroulera à l'Arzhel le dimanche 27 février lors de la journée Tiers Lieu Ephémère en partenariat avec la toute nouvelle Association Tiers Lieu Saint-Armel. Plus d'informations à venir.

RÉUNION PRÉSENTATION DE L'ÉCO-PÂTURAGE



Lors de la réunion publique du 30 septembre, cette idée avait été évoquée avec quelques habitants.

Quatre personnes étaient présentes à l'Arzhel le jeudi 2 décembre pour une présentation de l'éco-pâturage par la ferme Milgoulle, un projet d'éco-pâturage qui pourrait voir le jour sur notre commune, dans la ZAC des Boschaux.

Le co-gérant de la Ferme Milgoulle se propose de faire une réunion de quartier avec les habitants de la ZAC des Boschaux qui le souhaiteraient comme évoqué en réunion avec une habitante de ce quartier. Adressez un mail à la mairie à l'adresse suivante accueil.mairie@saint-armel-35.fr afin que nous puissions organiser une rencontre.

Ci-dessous un extrait de la présentation :

Objectifs de l'éco-pâturage

- Entretien des espaces verts
- Maintenir la biodiversité
- Limiter l'utilisation d'engins mécaniques
- Valoriser les végétaux
- Diminuer les pollutions sonores et visuelles
- Conserver les races locales à faible effectif
- Remettre de l'agriculture sur des espaces urbains ou restreints

Bien-être animal

- Animaux conduits sous le label HVE (Haute Valeur Environnementale)
- Abreuvoir avec de l'eau potable (contrôle laboratoire)
- Complémentation minéraux et sel à disposition dans les pâtures si besoin
- Animaux adaptés à l'éco-pâturage

Partenariat La Ferme de Milgoulle/commune

- Convention de 10 ans
- Cahier des charges environnementales
- Gratuité des prestations sur les 10 ans
- Partenariat entre la ferme et la Commune
- Coût de la pose des clôtures à la charge de la Commune



RENCONTRES BRETONNES DE L'ARBRE

Les premières rencontres bretonnes de l'arbre ont été organisées le 25 novembre par la BRUDED (réseau d'échange de collectifs auquel la commune de Saint-Armel adhère) et par Fibois Bretagne (association interprofessionnelle de la filière forêt-bois) dont le Directeur Général, Olivier Ferron habite Saint-Armel.

De nombreux élus, agents territoriaux et professionnels ont pu échanger sur des initiatives locales : autour des thématiques plantons, gérons, prenons soin de nos arbres !

Les échanges, les retours d'expérience, les documentations collectées lors de ces rencontres pourront alimenter les projets sur la commune et avec votre participation (comité d'habitants).



MERCI POUR VOS DONNS

Lors du marché du 7 novembre dernier, vous avez été un certain nombre à apporter des plantes. Merci à vous ! Sauge ornementale, hibiscus, framboisiers, fenouil arborescent, lavande, géraniums vivaces...viendront garnir les parterres de la rue du Verger et de la rue d'Armorique.



En +

SYNDICAT EAU DU BASSIN VERSANT DE LA SEICHE

Au 1^{er} janvier 2022, le Syndicat d'Eau du Bassin Versant de la Seiche sera absorbé par l'EPTB Est Vilaine (Etablissement Public Territorial de Bassins). Saint-Armel siègera au comité de cette nouvelle unité et sera représentée par Elisabeth Maignet.

NOËL SOLIDAIRE

LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX PERSONNES ÂGÉES

Les membres du CCAS ont renouvelé la traditionnelle distribution des colis à nos aînés. Le samedi 11 décembre dernier, 184 foyers ont reçu un colis permettant d'agrémenter les fêtes de fin d'année. Ce colis a été préparé dans un esprit participatif et intergénérationnel avec les enfants et les habitants.



La carte de Noël : les magnifiques messages des enfants aux aînés.



Un jus de pomme participatif...au niveau de la fabrication

Merci à :

Pour les pommes : Eddy Le Maoût, Jean-Louis Hamon, Alain Marchand, Georges Jeusset, Bruno Lepetitcorps de Saint-Armel, Anne-Marie Pelhate et le Manoir du Petit Corcé de Nouvoitou.
Pour la fabrication du jus : Catherine Delalande, Annyvonne Grisard, Anne-Marie Cornillet, Yves Brand'Honneur, Emmanuel Grisard et Patricia.



L'étiquette a fait l'objet d'un concours au sein de la classe de Madame Catheline CE2-CM1 et a été remporté par Yelina



Le lait de Régis

Le collage des étiquettes de jus de pomme s'est fait avec du lait local



Les étiquettes des pots confitures ont été coloriées par les enfants de l'école des Boschoux



Le collage a été effectué par des habitants de la commune



Les chocolats et biscuits ont été achetés dans les commerces locaux de Saint-Armel.



Des galettes de riz au chocolat ont été données par l'entreprise Céréco (Groupe Triballat) à Domagné



Des sachets de graines ont été donnés par la grainothèque de Saint Armel.

Enfin, les pots et bouteilles vides seront récupérés par Marie France Ramage pour être réutilisés par des associations de la commune



SMIILE : VOTRE RÉSEAU D'ENTRAIDE ENTRE VOISINS



Vous avez besoin d'une tondeuse, vous cherchez une personne de confiance pour garder vos enfants, vous voulez vendre quelques meubles ? SMIILE est là pour vous !



Nous avons tous dans notre garage ou dans nos placards des choses qui ne servent que ponctuellement : perceuse, gaufrier, livre et BD, tondeuse... Nous avons parfois acheté des choses qui finalement ne nous ont servi que très peu.

Pourquoi ne pas faciliter les échanges au sein de la commune pour éviter ce gâchis ? D'ailleurs certains d'entre vous s'organisent peut-être déjà entre voisins ?

Pour aller plus loin, nous vous proposons d'utiliser l'application Smiile qui permet de faciliter le prêt de toutes ces choses à l'échelle du quartier et de la commune.

Elle permet également à chacun de proposer de l'aide (gratuite ou rémunérée) comme par exemple du bricolage, du soutien scolaire, du dépannage informatique, du baby sitting...

Il est aussi possible d'y indiquer ses trajets en voiture du quotidien et ainsi proposer du covoiturage.

Les avantages de Smiile

- gratuité pour l'utilisateur
 - gratuité pour la collectivité pour l'usage d'un compte Mairie.
 - pas de publicité
 - l'application est développée tout près de chez nous, à Saint-Malo, par une petite équipe d'une quinzaine de personnes.
 - l'application permet de prévenir les usagers des événements qui ont lieu sur la commune.
 - l'entreprise se rémunère par des services qu'elle vend aux collectivités.
 - Certains Armétiens sont déjà inscrits sur cette plateforme.
- Pour télécharger l'application vous pouvez vous rendre sur fr.smiile.com. Il est également possible de se connecter directement sur le site <https://fr.smiile.com/>

VOLTALIS: LA SOLUTION D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans le cadre de sa démarche en faveur de la transition énergétique, Rennes Métropole soutient une initiative destinée à proposer au plus grand nombre une solution innovante et gratuite pour réaliser des économies d'énergie.



Rennes Métropole fait la promotion d'un dispositif de diminution de la consommation d'électricité. Il s'agit d'une solution d'économies d'énergie entièrement non payante.

La société Voltalis est privée (détenue majoritaire-

ment par le fonds MERIDIAM – fonds d'investissement français) et elle est devenue en quelques années le premier opérateur de flexibilité en Europe qui se rémunère en offrant au réseau une diminution des consommations d'électricité.

Voltalis est une solution d'efficacité énergétique innovante destinée aux foyers chauffés à l'électricité.

C'est le principe de l'effacement : lors des pics de consommations, lors d'une baisse de production des énergies renouvelables ou d'un autre aléa, le système électrique doit compenser pour maintenir son équilibre, généralement en activant des centrales à énergies fossiles, polluantes et coûteuses. Voltalis permet alors au système d'éviter le recours à ces centrales, de limiter les coûts et les émissions de CO2.

Pour les citoyens volontaires:

- Les coûts de matériel, d'installation, de maintenance et les services associés sont tous pris en charge par la société spécialisée VOLTALIS.
- Installation d'un boîtier connecté relié aux appareils de chauff-

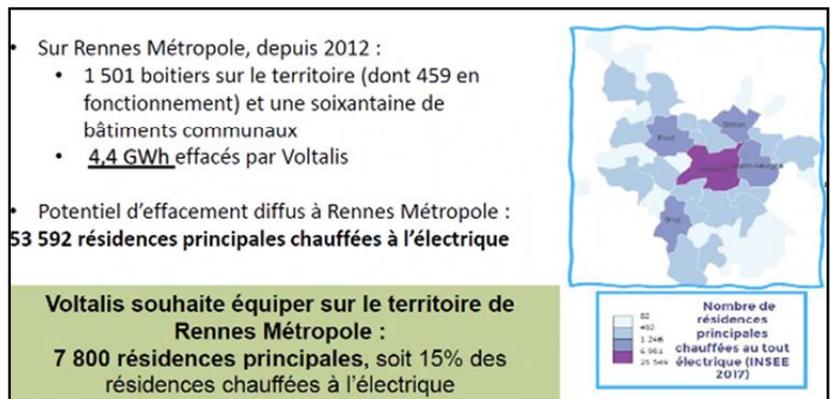
page et au ballon d'eau chaude.

- Les habitants disposent d'une application mobile pour suivre leur consommation et piloter les radiateurs à distance.
- En cas de déséquilibre sur le réseau électrique, Voltalis peut agir en réduisant temporairement la consommation de ces appareils, sans impact sur le confort.

Le but pour les habitants est de faire des économies d'énergie tout en aidant à préserver l'environnement et la sécurité du système. Ce principe permet de réaliser des économies d'énergie, mais c'est surtout un geste écologique et solidaire, au profit de tous.

La Mairie de Saint-Armel, vous préviendra un mois à l'avance lorsque l'entreprise VOLTALIS proposera ses services sur la commune. Il n'y a aucune obligation pour les citoyens.

Pour des renseignements complémentaires : www.voltalis.com



BIBLIOTHÈQUE LE CHAT'PITRE

CAFÉ LITTÉRAIRE

Le «Café Littéraire» est l'occasion d'un échange ouvert entre lecteurs souhaitant faire partager à d'autres amateurs de littérature leur dernier coup de cœur ou leurs auteurs favoris.

La convivialité est avant tout de mise pour cette "causerie" sur le monde du livre. L'entrée est gratuite.

La date du prochain "Café Littéraire" est le samedi 29 janvier 2022 à 10h à la Bibliothèque.

La venue à la bibliothèque est totalement libre et gratuite.
L'inscription devient obligatoire si vous souhaitez emprunter des documents.
La bibliothèque est un service public destiné à toute la population. Il contribue aux loisirs, à la culture, à l'information et à la documentation du public.



Comment ne pas faire pitié à Noël quand on est célibataire

Drôle pétillant et confortable ce roman de Joanna Boulouri est notre meilleur ami avec une tasse de thé !

Emily, la quarantaine et sans enfants, mène sa vie tranquille à Londres en quête d'émancipation familiale ! Noël approche mais cette année c'est la bonne, fini les moqueries, elle sera accompagnée pour les fêtes ! Sûre d'elle et prête à partir rejoindre sa famille, elle apprend une terrible nouvelle concernant son prince charmant Robert... Qui pour le coup n'est plus si charmant que ça !

Heureusement la magie de Noël est là et Emily prendra un grand tournant plus qu'imprévu dans sa vie pour une fin touchante et réaliste ! *Léa Crimé, armélienne*



HEURE DU CONTE

Une belle réussite pour l'Heure du conte du 18 décembre 2021. Nous vous donnons rendez-vous dans deux mois...

RÉSIDENCE D'ARTISTES



La Compagnie "Le Ventre" a été accueillie en résidence de création pour le spectacle en cours d'élaboration : Oignon.

Un « seule en scène » tout terrain avec claquettes, écrit et joué par Edith Lizion. Ce spectacle joue sur la métaphore entre ce légume qui est l'Oignon et le cœur et la sensibilité des hommes et des femmes ; autour d'un thème principal qui est la chute dans différents vides : le silence, l'ennui, la mort, le sommeil...

La compagnie a répété du 2 au 6 novembre à l'Arzhel en partenariat avec la Ville de Saint-Armel. L'objectif de cette résidence était de continuer à tisser les ficelles dramaturgiques de la création mais surtout d'expérimenter les premiers essais techniques autour de la matière sonore des claquettes grâce

aux compétences techniques et musicales de Julien Moinel et Clémence Aumont.

C'est dans ce cadre que le Ventre a organisé une étape de travail ouverte au public le 19 novembre. Les regards et les ressentis des spectateurs ont été précieux afin de poursuivre la création. Une première version d'Oignon sortira à partir de juillet 2022.

ROLLER HOCKEY

La saison de Roller Hockey a démarré avec un nouveau bureau, de nouvelles envies, de nouveaux défis... et un titre de championnat du monde pour l'équipe féminine !

Dans les cages, Laurine Cruaud, ex-gardiennne du Club de Saint-Armel, qui a débuté le roller hockey dans notre club. Elle nourrit, depuis, une passion pour ce sport. Nous avons fêté cette médaille d'or avec elle début novembre.

Pour cette saison, nous proposons des cours de patinage enfants et les joueurs de roller hockey des équipes des Dragons de Saint Armel se succèdent dans les catégories U11 à U17.

Le club a à cœur de développer la pratique du roller dans la commune en proposant des sessions découverte à l'école.

Des évènements et stages seront proposés tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et supporter les joueurs lors de nos rencontres organisées à Saint Armel.



AYCI

ASSOCIATION DE YOGA ET CULTURE INDIENNE

Au seuil de la nouvelle année 2022, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Que cette nouvelle année soit lumineuse, joyeuse, sereine pour chacun de nous.

GYM ARZHEL



Il n'est pas trop tard pour rejoindre le club de Gym Arzhel.

Homme, femme à partir de 16 ans, les disciplines suivantes vous sont proposées et sont encadrées par des animateurs professionnels diplômés :

- Cross training sport santé : préparation physique générale combinant des exercices de force et de cardio (utilisation de matériels spécifiques et justesse posturale du mouvement). Travail en HIIT et Tabata (fractionné).
- Gym Fitness : tendance dance, energy et zen, cardio, renforcement musculaire et étirements.
- Gym douce : technique pour entretenir l'équilibre et la souplesse (stretching).

Cours d'essai gratuit sur l'un des créneaux suivants :

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Tarifs
Gym douce			9h15-10h15	90 €
Gym fitness	19h45-20h45	20h30-21h30		
Cross training sport santé	20h45-21h45			112 €

Bureau du Club et renseignements pour inscription : gymvolontairestarmel@laposte.net - Salle parquet L'Arzhel à Saint-Armel.



Merci à tous les enfants et parents d'être venus aussi nombreux au spectacle de Noël du 18 décembre 2021.

DELAIRE
FERS ET MÉTAUX

www.delaire-recuperation.com

Cesson-Sévigné 02.99.26.16.61 Saint-Armel 02.99.62.78.20

La Petite Brique Rouge

Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf



06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

VERN-SUR-SEICHE
Place de la Mairie - Centre commercial
Tél. 02 99 55 76 59

La Lavandière DES LICES

PRESSING
BLANCHISSERIE
AMEUBLEMENT

Travail soigné

NOUS SOMMES AUSSI à JANZE et à RENNES - Blanchisserie à ST-ARMEL

Mickaël Briand

DÉCORATION D'INTÉRIEUR

06 18 91 74 90

PAYSAGISTE

EURL PESTEL David

Tous Aménagements Extérieurs

ST-ARMEL ☎ 02 99 00 45 39

www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com

Créer et Embellir votre Jardin...

FRANCK NIVOLLE

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

DEPANNAGE INSTALLATION RÉNOVATION

contact@franck-nivolle.com 02 99 04 18 88

35230 SAINT-ARMEL www.franck-nivolle.com

terracity.fr

Entreprise de paysage à Saint-Armel
Jardins - Terrasses - Clôtures - Piscines - Spa - Dessins - Plans 3D

contact@terracity.fr 02 99 22 24 14

www.terracity.fr

LANOË

TRANSPORTS // STOCKAGE

15 rue Bernard Palissy 35230 SAINT-ARMEL

TEL 02.23.30.00.30 MAIL transportslanoe@gmail.com

PAYSAGISTE

PESTEL Paysage Services

Entretien - Taille - Tonte

☎ 02 99 00 45 39 - 35230 ST-ARMEL

Armeligne Coiffure

Saint-Armel 02 99 62 15 51

LORHO-MAT

SAINT-ARMEL

MATÉRIELS BATIMENTS T.P.
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.
NEUFS & OCCASIONS
LOCATIONS

PORT. 06 11 11 37 53
Tél. : 02 99 00 42 78
Fax : 02 99 62 17 50

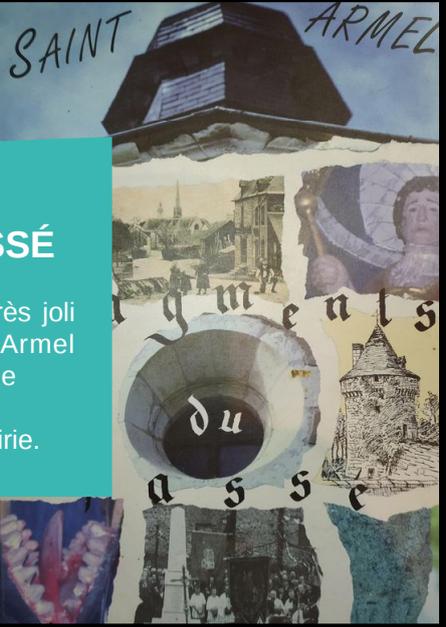


SAINT-ARMEL

ST-ARMEL, FRAGMENTS DU PASSÉ

Vous pouvez vous procurer un très joli livre retraçant l'Histoire de St-Armel "St-Armel, fragments du passé", de Dominique Bodin.
Tarif : 10 euros. Disponible en Mairie.

g m e n t s
du
a s s e





Jean-Luc HOUIZOT, piégeur de ragondins

Mécanicien-réparateur automobile de métier, Jean-Luc Houizot réside à Saint-Armel depuis 1999 et a réalisé un travail considérable sur la commune au niveau de la régulation des ragondins.

Il aime la nature et les balades. Il découvre, dès 2007, que des ragondins croissent dans les affluents de la Seiche et détériorent les berges. Il s'adresse alors à la Mairie pour qu'un travail de piégeage soit opéré. Des cages sont posées mais aucun résultat. Il observe alors les petites bêtes et se lance dans la réorientation des cages. Résultat, des dizaines de ragondins sont piégés, en 2007, 100 ragondins sont piégés, 2008, 80. Et depuis, en moyenne il piège 40 ragondins par an. « Je n'ai réussi qu'à ralentir la progression », précise M. Houizot.

||

Les ragondins fragilisent les berges des cours d'eau, font des trous aux abords de la Seiche qui peuvent être dangereux pour les promeneurs et causent de nombreux dégâts dans les cultures des agriculteurs". ||



Le ragondin est un mammifère déclaré nuisible par le décret 88-940 du 30/09/88, il est donc régularisable par piégeage.

Si vous rencontrez un ragondin, évitez tout geste brusque qui pourrait le faire mal réagir.

La leptospirose : on l'appelle communément maladie du rat. Dangereuse voire mortelle, elle est transmise à l'Homme par l'urine de certains rongeurs.

Opération broyage des sapins de Noël



La Mairie de Saint-Armel organise une campagne de broyage des sapins de Noël. Le broyat sera utilisé en paillage sur les espaces verts de la commune.

Quand déposer le sapin ?

Du 3 au 24 janvier 2022.

Où le déposer ? Devant les services techniques dans l'espace réservé.

Attention ! Pour pouvoir être broyé, votre sapin doit être au naturel, pas de sac, pas de ficelle, pas de décoration, pas de flochage...

L'agenda des événements

► Janvier 2022

Du 3 au 24 janvier

Service technique

Opération broyage sapins de Noël

Samedi 11 janvier, 19h, salle du Conseil

Comité consultatif habitants de la commission Biodiversité, cadre de vie et espaces verts (suite annulation) - Voir Écho octobre 2021, page 9

Samedi 15 janvier, 11h, espace Arzhel

Cérémonie des Voeux

Jeudi 20 janvier, 20h - Les jeudis de l'Arzhel

Conseil Municipal

Samedi 22 janvier, 10h, rendez-vous devant la Mairie

Plantations participatives (suite annulation)

Voir Écho octobre 2021, page 12

Samedi 22 janvier, 14h30 à 16h30

Atelier Anti Gaspi - Café graines

Bar l'Armélien

Samedi 29 janvier, 10h, Bibliothèque

Café littéraire

► Février 2022

Dimanche 6 février, 9h à 13h

Marché alimentaire - Place de l'Église

Dimanche 27 février

Journée tiers-lieu éphémère organisée par Association Tiers Lieu Saint-Armel

Ateliers, concert, buvette, repas, snack, soupe collective

Espace Arzhel



En Bretagne et Loire-Atlantique

Comptez les oiseaux des jardins !

29 et 30 janvier 2022

Informations et boîte à outils sur :
www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

En partenariat avec : AGIR pour la BIODIVERSITE, O.P.A., OFB, Région BRETAGNE, Finistère, Ile & Vilaine, Cotes d'Armor, SERVICE CIVIQUE